

Sainte-Anne, assisté par son fidèle compagnon, le Révd M. Joseph Bourassa ? C'était en 1842, que M. Thibault, après avoir reçu, l'année précédente, son obédience de son évêque, Mgr Provencher, après avoir mis son voyage et ses travaux futurs sous la protection de sainte Anne, se rendait sur les bords de la rivière Saskatchewan, passait l'hiver au lac de la Grenouille, et le printemps suivant, se dirigeait vers le fort Edmonton. C'est de là, 50 milles au nord, qu'il allait choisir pour un centre de mission, un lac très poissonneux que les sauvages appelaient *Monito Sakakigan*, "le lac divin," et les blancs disaient, "Le lac du Diable." L'ambassadeur de Jésus-Christ, qui venait prendre possession de ce pays au nom de l'Eglise catholique et de l'évêque de Saint-Boniface, après avoir béni ce lac et ses environs, l'appela "le lac Sainte-Anne" en souvenir de Sainte-Anne de Beaupré, que le jeune missionnaire avait appris à vénérer et à prier, avant de s'éloigner du sol natal. Cher M. Thibault ! du haut du ciel, entendez-vous toutes les voix de ces bons chrétiens, sur les bords de votre cher lac Sainte-Anne ? Elles disent toutes en chœur, "qu'ils étaient beaux les pieds de celui qui le premier est venu sur ce rivage nous annoncer les vrais biens ! Bénie soit sa mémoire, pour nous avoir donné sainte Anne pour patronne."

Et moi, un des premiers successeurs de ces missionnaires, comment pourrais-je ne pas profiter de cette occasion, pour rendre mon tribut d'hommage et de reconnaissance à la Bonne sainte Anne, sous la protection de laquelle j'ai fait mes premières armes, dans ce pays du Nord Ouest ? La mission du lac Sainte-Anne n'est plus aujourd'hui qu'une petite résidence, et a perdu beaucoup de son importance à cause du grand établissement de Saint-Albert, mais elle n'en restera pas moins avec l'honneur d'avoir donné naissance à Saint-Albert, l'île à la Croix, les Missions de MacKenzie et de Saskatchewan. Edmonton, Calgary, McLod, Pincher Creek, et les Missions des Pieds-Noirs continueront à saluer la Bonne sainte Anne et à la remer-